FORMATION INITIATION AUX GESTES DE SECOURS

Finalité : Permettre aux participants d'acquérir les réflexes nécessaires pour protéger, examiner, alerter et réaliser les gestes de secours essentiels jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours.

Durée	3 h 30 pédagogiques, hors pauses	**Effectif conseillé**	4 à 10 participants
Modalité	Présentiel sur le site client	**Public**	Ensemble du personnel
Prérequis	Aucun	**Lieu**	Intra-entreprise à La Réunion
Validation	Attestation de fin de formation	**Maintien des acquis**	À définir selon les risques et l'organisation du site

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier une situation dangereuse et assurer une protection adaptée.
- Examiner une victime afin de repérer les signes qui menacent sa vie.
- Déclencher l'alerte et transmettre un message précis selon l'organisation des secours de l'entreprise.
- Réaliser les gestes de secours essentiels adaptés à l'état de la victime.
- Surveiller l'évolution de la victime et transmettre les informations utiles aux secours.

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le participant doit être capable d'appliquer une conduite à tenir structurée face à un accident ou un malaise, dans le respect de ses limites d'intervention et des consignes de l'établissement.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

Durée	Séquence	Contenu	Méthodes
10 min	**Accueil et positionnement**	Présentation des objectifs. Recueil des attentes, des expériences, des risques particuliers et de l'organisation des secours du site.	Échanges dirigés et questions diagnostiques
25 min	**Protéger, examiner et alerter**	Protection de la zone. Recherche des signes de détresse : saignement, conscience et respiration. Message d'alerte et consignes internes.	Apports illustrés, démonstration et entraînement
25 min	**Saignements, plaies, brûlures et traumatismes**	Gestes immédiats, positions d'attente, surveillance et critères imposant un avis médical ou une alerte urgente.	Démonstration et ateliers pratiques
25 min	**Obstruction des voies aériennes**	Reconnaître une obstruction partielle ou totale. Réaliser les gestes de désobstruction adaptés et agir en cas de perte de connaissance.	Démonstration et pratique sur mannequins
35 min	**Inconscience et malaises**	Victime inconsciente qui respire : libération des voies aériennes, position latérale de sécurité et surveillance. Signes d'alerte face à un malaise.	Démonstration, entraînement et cas concrets
70 min	**Arrêt cardiaque et défibrillation**	Reconnaître l'absence de respiration normale. Alerter, réaliser une réanimation cardio-pulmonaire et utiliser un défibrillateur automatisé externe.	Démonstration, entraînement individuel et scénarios
20 min	**Évaluation et synthèse**	Mise en situation : protection, examen, alerte, geste adapté et surveillance. Correction des écarts et rappel des conduites à tenir.	Évaluation pratique et orale

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports courts, d'échanges, de démonstrations et d'exercices pratiques contextualisés aux risques de l'entreprise.
- Mannequins adulte, enfant et nourrisson, défibrillateur de formation et matériel de simulation adapté aux gestes enseignés.
- Support visuel, consignes de secours du site, fiches mémento et matériel de désinfection.
- Chaque participant réalise les gestes et bénéficie d'une correction immédiate du formateur.

ENCADREMENT

La formation est animée par un formateur compétent en premiers secours et en pédagogie, disposant d'une qualification et d'une expérience adaptées aux gestes enseignés.

ÉVALUATION ET VALIDATION

- Évaluation diagnostique au démarrage afin d'adapter les exemples et les exercices.
- Évaluation formative pendant les apprentissages gestuels par observation et correction immédiate.
- Évaluation individuelle lors d'une mise en situation : protection, examen, alerte, geste adapté, surveillance et transmission aux secours. Les acquis et les points à renforcer sont consignés dans une grille d'observation.
- Remise d'une attestation de fin de formation. Le suivi de la participation est assuré par émargement. Cette initiation ne délivre ni certificat SST ni certification de sécurité civile.

ORGANISATION ET SÉCURITÉ DE LA PARTIE PRATIQUE

L'établissement transmet avant la formation son organisation des secours, ses consignes et les risques particuliers du site. Une zone dégagée est prévue pour les exercices au sol. Le matériel pédagogique est désinfecté selon un protocole adapté et le formateur interrompt toute pratique qui ne peut être réalisée dans des conditions satisfaisantes de sécurité.

ACCESSIBILITÉ

Pour toute demande d'aménagement, contacter Bruno CHAUMETTE au 06 24 53 04 99 avant l'inscription. Les besoins sont étudiés avec le bénéficiaire afin de définir les adaptations possibles des supports, des exercices et des conditions d'accueil, en préservant la sécurité. Si nécessaire, une orientation vers un interlocuteur spécialisé est proposée.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES ET PRÉVENTION

Code du travail, notamment articles R. 4224-14 à R. 4224-16 relatifs au matériel de premiers secours, aux secouristes et à l'organisation des secours. Ressources INRS sur l'organisation des secours en entreprise et recommandations nationales de premiers secours en vigueur. Cette initiation ne remplace pas la formation SST lorsque celle-ci est requise ou retenue par l'employeur.

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

Accès et inscription	Demande par téléphone ou via le formulaire du site. Analyse du besoin, proposition de devis et confirmation de la date avec le client.	**Tarif**	Sur devis selon l'effectif, le lieu et les moyens mobilisés.
Documents remis	Support et attestation aux participants ; copie de l'émargement au client.	**Contact**	**Bruno CHAUMETTE** **Tel : 06.24.53.04.99** **Mail : contact@ap-formation-reunion.re**
Délai d'accès	Le délai prévisionnel entre la demande et le début de la formation est précisé dans le devis, selon les disponibilités et les contraintes du site.	**Date de session**	Convenue avec le client et confirmée avant la formation.